

COMMUNE DE SOLUTRE-POUILLY

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE ORDINAIRE DE CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 2 MAI 2018

Membres										Date de convocation
en exercice :	9	présents :	7	excusé :	0	absent :	2	votants :	7	23/04/2018

L'an deux mil dix-huit le deux Mai à 18H30, Le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire Monsieur Jean-Claude LAPIERRE.

Présents : Messieurs Jean-Claude LAPIERRE, Claude BOURDON, Gianni FERRO, Bernard LAPIERRE, Dominique REVEL, Pierre LANEYRIE, Madame Isabelle BERGER.

Excusé : /

Absent : Messieurs William TROUILLET, Thomas ROLLET

Secrétaire de séance : Madame Isabelle BERGER.

Le compte rendu et les délibérations de la séance précédente entendus et approuvés, Monsieur le Maire présente l'ordre du jour.

M le Maire demande l'ajout de questions supplémentaires. Le conseil municipal donne son accord.

VOIRIE

- **Travaux Terrassement pour renforcement d'un talus du bassin d'orage de Pouilly.** M Claude BOURDON informe que suite à sa demande d'une remise supplémentaire, l'entreprise a présenté un nouveau devis sauf qu'il y a eu une erreur sur le volume d'enrochement. Après négociation l'affaire a été conclue. Le conseil municipal donne son accord.

- **Poteaux d'incendie situé en Nanche** : M Claude BOURDON informe que suite au devis SUEZ présenté en séance du 3 avril, une demande pour une meilleure proposition est en attente, il se charge du dossier.

- **Courrier du SYDEL** concernant le renouvellement de l'éclairage public (poteau horloge et lampes) devenu vétuste à la Grange du Bois le devis est présenté. 50 % prise en charge par le SYDEL. Resterait à la charge de la commune 1400 € HT. M Gianni Ferro se charge de prendre contact avec le SYDEL pour informations complémentaires pour la prochaine réunion.

- **Devis Portail Centre aéré** . devis demandés par M Gianni Ferro.

M Claude BOURDON présente les 3 devis :

HT Métallerie : 2 815 € HT

Boyard Métal : 4 750 € HT

MECAVITI : 2 787 € HT

Après délibération le conseil municipal accepte le devis MECAVITI.

- **Travaux plantations** M Claude Bourdon informe des travaux réalisés par les ouvriers municipaux plantations de rosiers à la Grange du Bois et plantes devant le cimetière .

- **Chemins coté Solutré** M Pierre LANEYRIE souhaiterait la mise en place de panneaux d'interdiction de circulation, aux véhicules à moteur.

- **Curage des bassin d'orage** : à prévoir

- **Pose de canalisations à Pouilly route des combes** sur le domaine public sans autorisation. Un courrier sera adressé à M Pascal RENAUD pour régulariser la situation. Le conseil municipal rappelle que la limite de plantation se situe à 4 m de la bordure de voirie.

- **Pollution dans le bassin de rétention de la route des combes à Pouilly.**

Le Maire a fait un constat et a informé la police de l'environnement.

CIMETIERE

M Bernard LAPIERRE informe :

- de la vente de 3 concessions.
 - de la demande de M Patrice NOYELLE pour conserver la pierre existante sur la concession acquise. Le Conseil Municipal donne son accord fixe le prix à 500 €.
- Un courrier sera adressé à M NOYELLE.

BATIMENTS

• **SALLE D'ACTIVITES**

M Bernard LAPIERRE donne connaissance des travaux réalisés : la peinture est terminée. Le parquet a été poncé reste à le cirer.

La réfection du WC intérieur semble nécessaire. Revêtement du sol en PVC. Un devis est présenté pour un montant de 281,40 € HT sauf variante. Le conseil municipal accepte.

7 stores sont à changer. 4 à la salle des fêtes et 3 à la garderie

Les devis sont présentés :

- stores à enroulement : 1 326,23 € HT
- stores vénitiens : 1 731,00 € HT

Le conseil municipal arrête son choix aux stores à enroulement couleur claire pour un montant de 1 326,23€ HT.

- La réception des travaux est prévue le 15 mai prochain à 17h. M Bernard LAPIERRE se charge de convoquer les artisans.

• **SALLE DES FETES**

- M Pierre LANEYRIE signale un problème de VMC, le compteur qui tourne sans arrêt et le tableau du bas est non conforme. M Gianni FERRO se charge d'identifier les problèmes.

- des rideaux qui seraient à changer. Pour l'instant, le conseil municipal décide de laisser en l'état.

- des marches d'escaliers glissantes. Le problème sera vu

- Mme Isabelle Berger reprendra contact avec Aurélie Besson pour lui demander la réalisation d'une peinture sur le placard du podium.

• **MAIRIE :**

- Travaux accessibilité : réunion avec R2S concept, prévue le 15 mai prochain à 18h.

DEVIS CASQUES POMPIERS

Le Maire présente le devis de DUMONT SECURITE pour 4 casques et lampes conformes aux normes actuelles pour un montant de 1 591,20 € HT. Le conseil municipal donne un avis favorable. La dépense a été prévue au budget.

COURRIERS

- M Lucien Berger informe de la cessation d'exploiter la parcelle communale B 1196 la petite bruyère, à compter du 11 novembre 2018. La commission en charge du dossier étudiera les demandes de candidatures.
- Association le Bidoigt. Le maire donne connaissance du projet du bidoigt 2018. L'association sollicite une aide financière. M Claude BOURDON fait part de différents services rendus par l'association. Le conseil municipal décide d'accorder à titre exceptionnel une subvention de 300 €. Cette aide fait l'objet d'une décision modificative au budget.

- Dossier 1^{er} cru côteau contre le Mont de Pouilly. 1 parcelle ne sera pas classée en raison de la proximité d'une parcelle en friche. L'exploitant se propose de nettoyer la parcelle en friche. Le conseil municipal accepte de transmettre un courrier à l'INAO pour l'informer de l'engagement de l'exploitant.
- Courrier du SYDEL qui informe de la responsabilité des communes concernant la concession gaz.
- Courrier Mme Patricia RIMBERT concernant des fissures apparues dans sa maison, qui feraient suite aux travaux de voirie réalisés par la commune. L'assurance de la commune a été contactée. Un expert sera en charge du dossier.
- Courrier Mme Elisabeth VINCENT association du Val Lamartinien, qui souhaite bénéficier de la salle des fêtes pour un repas le 25 novembre prochain. Le conseil municipal donne son accord aux conditions des associations.

DIVERS

- commémoration du 8 mai prévue à 11h
- repas des anciens le vendredi 8 juin

PYRALE DU BUIS

La population est invitée à prendre connaissance du dossier d'information ci-après :

APPROBATION DU COMPTE-RENDU

LAPIERRE Jean-Claude		REVEL Dominique	
BOURDON Claude		BERGER Isabelle	
FERRO Gianni		TROUILLET William	Absent
LAPIERRE Bernard		ROLLET Thomas	Absent
LANEYRIE Pierre			

LISTE DES DELIBERATIONS PRISES

2018-022	Accord travaux terrassement entreprise DAILLY	2018-026	Accord sur le devis 00001764 de l'entreprise GUILLARD pour le changement des stores pour un montant HT de 1 326,23€ (TTC 1591,48€)
2018-023	Accord devis MECAVITI pour le portail du Centre aéré	2018-027	Accord sur le devis de DUMONT SECURITE pour l'achat de 4 casques et lampes pour le Groupement de 1ère intervention de SOLUTRE
2018-024	Vente à M. NOYELLE d'un monument funéraire existant sur la concession acquise n° 2018-161-AC	2018-028	Attribution d'une subvention exceptionnelle de 300€ à l'Association le Bidoigt
2018-025	Accord sur le devis de l'entreprise GUILLARD pour la pose d'un revêtement de sol dans les WC de la salle d'activités	2018-029	Décision modificative n° 1 permettant l'attribution de la subvention de 300€ à l'Association le Bidoigt
		2018-030	Prêt de la salle communale à l'Association du Val Lamartinien pour le 25 Novembre 2018

Prochaine réunion ordinaire du conseil : Mardi 5 Juin 2018 à 18h30

Séance levée à 20h45